

**BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR AGRICOLE
EXPRESSION FRANÇAISE ET CULTURE SOCIOÉCONOMIQUE**

Toutes options

Durée : 240 minutes

Matériel(s) et document(s) autorisé(s) : **Aucun**

Le sujet comporte **10** pages

LISTE DES DOCUMENTS

DOCUMENT PRINCIPAL : Julie de la BROSSE, « Les défis de l'économie circulaire », *Le Monde*, 4 janvier 2022.

DOCUMENTS ANNEXES

DOCUMENT 1 : Schéma de l'économie circulaire, <https://fr.wikipedia.org>, consulté le 3 novembre 2022 ;

DOCUMENT 2 : Benoît HEILBRUNN, « Des effets pervers malgré de bonnes intentions », *Les Grands dossiers de Sciences Humaines*, n° 68, septembre-octobre-novembre 2022 ;

DOCUMENT 3 : Weronika ZARACHOWICZ, « Ici, on ne vend pas, on donne », *Télérama* n° 3712, 03 mars 2021 ;

DOCUMENT 4 : « L'Indice de réparabilité », www.ecologie.gouv.fr, consulté le 3 novembre 2022 ;

DOCUMENT 5 : Justin DELÉPINE, « Avec Commown, le numérique rime enfin avec écologie », *Alternatives économiques*, 31 octobre 2022.

SUJET

Quatre points seront consacrés à l'évaluation de la présentation et à celle de la maîtrise des codes (orthographe et syntaxe).

PREMIÈRE PARTIE (7 points)

En vous appuyant sur le document principal, répondez aux questions suivantes.

Première question (2 points)

Repérez deux freins au développement de l'économie circulaire.

Deuxième question (2 points)

Reformulez le passage suivant en gras dans le texte et illustrez-le par un exemple tiré du texte :

« L'économie circulaire, c'est la promesse d'une déconnexion entre la croissance et les pressions sur la biosphère [...] »

Réponse attendue en une dizaine de lignes.

Troisième question (3 points)

Expliquez la phrase suivante en gras dans le texte :

« C'est malheureusement le problème des cercles, ils peuvent être aussi vertueux que vicieux. ».

Réponse attendue en une quinzaine de lignes.

DEUXIÈME PARTIE (9 points)

Un hebdomadaire d'information à diffusion nationale consacre un numéro spécial aux nouveaux modèles économiques. Intéressé par le sujet, vous proposez un article de trois pages (soit 700 à 800 mots environ) dans lequel vous prenez clairement position sur la question suivante :

Les modèles économiques alternatifs permettent-ils de corriger les effets négatifs de l'hyperconsommation ?

Vous vous appuyerez sur des arguments socioéconomiques et culturels précis extraits des documents joints en annexes et sur vos connaissances personnelles.

Respectez l'anonymat en ne signant d'aucun nom.

DOCUMENT PRINCIPAL

LES DÉFIS DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

À l'heure du dérèglement climatique, nombre d'entreprises développent des modèles alternatifs qui, à l'opposé des thèses décroissantes, veulent conjuguer croissance économique et modes de consommation plus sobres, non sans encombre.

[...] Depuis quelque temps, ce concept [de l'économie circulaire] né dans les années 1970, dans le sillage du rapport Meadows¹ sur les limites de la croissance, fait fureur chez les industriels. Automobile, agroalimentaire, textile, électroménager, et même BTP², tous les secteurs ou presque s'en revendiquent, avec plus ou moins d'ambition. Pour ne citer que quelques exemples parmi les plus récents : Ikea vient d'annoncer une offre 100 % circulaire à l'horizon 2030, Danone, Carrefour, Pernod Ricard ou encore L'Oréal visent 100 % d'emballages recyclables d'ici à 2025, et même Apple, souvent dénoncé comme un spécialiste de l'obsolescence programmée, a annoncé que, d'ici à 2030, il n'aurait plus besoin d'extraire de matière vierge pour fabriquer ses iPhone...

À l'heure du dérèglement climatique, un tel mouvement n'a rien d'étonnant. Avec bientôt 9 milliards d'humains, qui aspirent tous à consommer davantage, la planète ne pourra pas absorber les conséquences désastreuses de nos économies actuelles sur le climat et sur la pollution.

« Promesse d'une déconnexion »

« L'économie circulaire, c'est la promesse d'une déconnexion entre la croissance et les pressions sur la biosphère, ce que les économistes appellent le découplage », explique l'économiste Florian Fizaine, spécialiste des ressources minérales. « Il est d'ailleurs intéressant de noter que le concept, popularisé dans les années 2010 par la Fondation Ellen MacArthur, a été substitué à celui de développement durable critiqué pour sa dimension oxymorique³, ajoute Baptiste Monsaingeon, sociologue et auteur de *Homo detritus. Critique de la société du déchet* (Seuil, 2017). En termes de croyances, l'économie circulaire, construite en opposition à l'économie linéaire - au sens de produire, consommer, jeter -, était plus porteuse, car capable de réconcilier la finitude des ressources et l'infini de la croissance. » [...]

¹ Essai de D. & D. Meadows et J. Randers, *Les limites de la croissance*, 1972.

² Bâtiment et Travaux Publics.

³ Qui contient une opposition.

DOCUMENT PRINCIPAL (suite)

« Réfléchir au-delà du recyclage »

Alors, si on s'essayait à un peu de science-fiction, à quoi pourrait ressembler un monde entièrement circulaire ? « Malheureusement, c'est difficile à dire car la notion souffre d'un manque de définition et d'indicateurs », estime Baptiste Monsaingeon. En 2017, une étude de trois chercheurs néerlandais recensait 114 définitions différentes de l'économie circulaire, certaines la réduisant au recyclage et à la recherche de la prospérité, et d'autres accentuant son objectif de soutenabilité et d'équité générationnelle. « Au fond, cela renvoie à l'éternel débat sur la faisabilité et la soutenabilité de la croissance verte. Jusqu'où faut-il sacrifier le pouvoir d'achat des générations présentes pour affronter nos responsabilités envers les générations futures ? Et comment concilier un objectif climatique ambitieux avec la justice sociale ? », s'interroge l'économiste Christian Gollier, directeur de l'école d'économie de Toulouse.

Car, c'est certain, l'économie circulaire, qui implique une intensification du recyclage, sera inflationniste, du moins à moyen terme. Aujourd'hui, on estime que seulement 9% des ressources extraites retournent au système de production comme intrants dans de nouveaux produits. Un pourcentage qui a d'ailleurs baissé en 2020. En cause notamment, des technologies complexes et évolutives rendant le recyclage difficilement rentable.

[...]

« C'est pourquoi, si l'on veut véritablement boucler la boucle, la circularité pousse à réfléchir bien au-delà du recyclage. C'est vers un changement de paradigme⁴ qu'il faut aller, avec une production et des modes de distribution plus locaux, mais aussi un changement des modes de consommation », estime Raphaël Guastavi, chef du service « produits, efficacité, matière » au sein de la direction « économie circulaire et déchets » à l'Agence de la transition écologique (Ademe⁵). « Cela implique notamment une grosse maîtrise des datas⁶, de manière à tracer les produits d'un bout à l'autre de la chaîne », ajoute Clément Chenut, consultant chez Capgemini.

« Écueils consuméristes »

Économie de la fonctionnalité, économie du partage, économie de la seconde main... Depuis vingt ans, les modèles alternatifs se multiplient pour tendre vers des sociétés plus sobres. Mais, pour l'heure, ces nouveaux business model peinent à emporter le système. Bouygues qui met en place une plate-forme de partage de matériel du bâtiment, SEB qui lance un abonnement réparation avec son propre réseau de réparateurs, ou encore Nike qui s'apprête à vendre des baskets légèrement

⁴ Désigne un changement, une modification de valeurs, de la vision du monde, de la façon de penser et donc de la façon d'agir collectivement.

⁵ Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie, devenue Agence de la transition écologique.

⁶ Des données.

DOCUMENT PRINCIPAL (suite et fin)

usagées... « Toutes les entreprises regorgent de solutions innovantes, mais rares sont celles à avoir adopté ces nouveaux business de manière holistique⁷ et structurée », estime Cédric Vatier, directeur général France et Benelux de la société de conseil Accenture.

Dans la mobilité, c'est très frappant, la voiture individuelle reste le standard absolu. En 2017, Nissan a tenté de vendre des voitures en colocation, sans aucun succès. « Le droit à la propriété et le droit au neuf restent très puissants dans l'imaginaire collectif », avance Matthieu Glachant, professeur d'économie à l'École des mines (Mines ParisTech).

Il est probable que les industriels doutent aussi des potentiels de marché vendus par les consultants : selon Accenture, les nouveaux business de l'économie circulaire pèseront 4 500 milliards de dollars (3 900 milliards d'euros) à l'horizon 2030. Or, dans l'automobile justement, les constructeurs communiquent bien plus sur leurs énormes SUV électriques, dont le sens environnemental n'est pas évident, plutôt que sur leurs solutions d'autopartage. À l'inverse, des modèles a priori vertueux ont rencontré un tel succès qu'ils en sont devenus contreproductifs. « L'économie de la seconde main par exemple renvoie à pleins d'écueils consuméristes. Des sites comme Vinted ont renforcé les logiques de consommation en déclenchant les actes d'achats », explique Emmanuelle Ledoux. Une forme d'effet rebond bien connu des économistes.

« Finalement, une façon très efficace de vraiment faire bouger les choses est de développer des réglementations contraignantes, comme c'est le cas dans le plastique où les obligations légales ont eu un impact positif sur les modèles économiques associés au recyclage », estime Jean-Christophe Taret, directeur stratégie et performance plurielle chez Veolia.

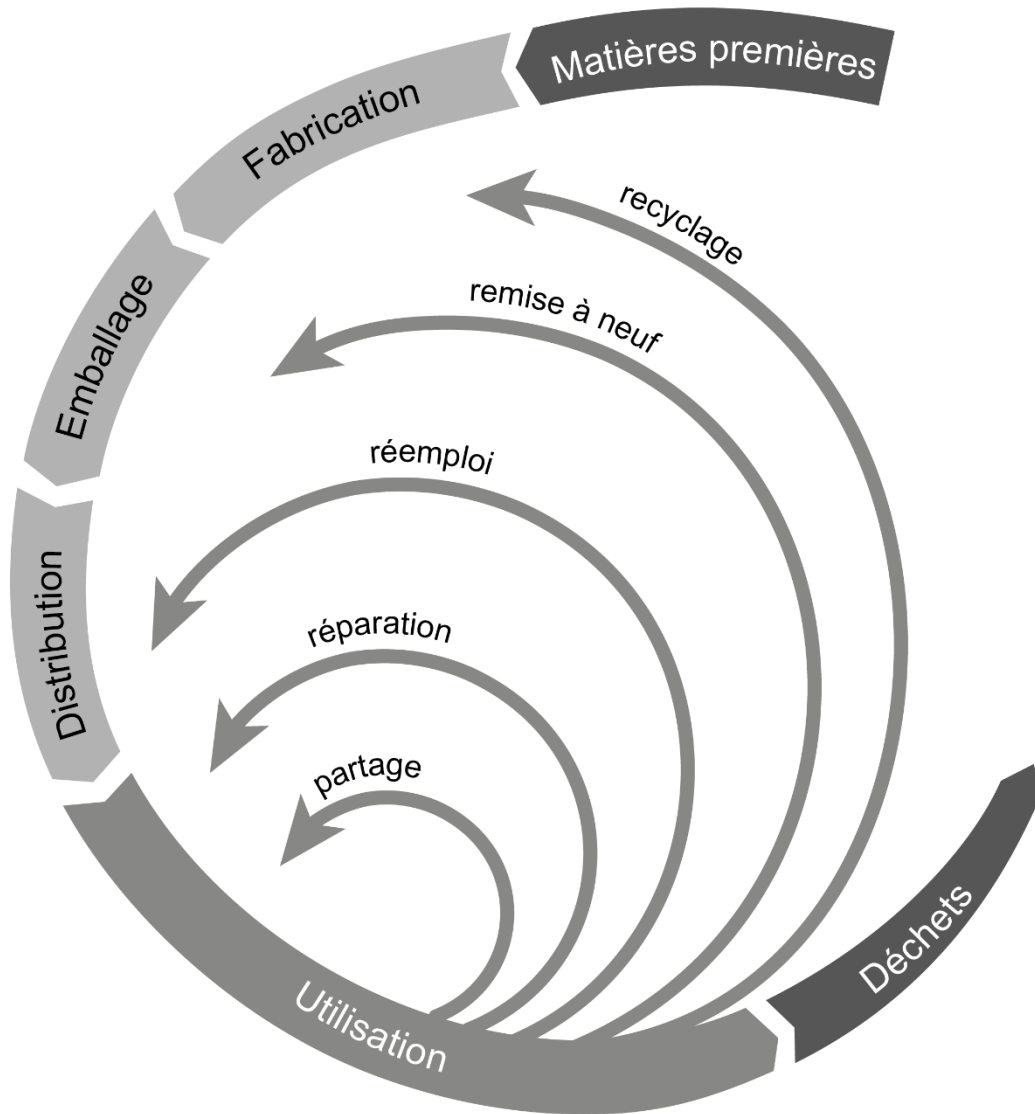
Rendre l'information plus transparente pour les consommateurs en France, c'est l'objectif de l'indice de réparabilité qui vient d'être instauré, taxer les rebuts ou les invendus des entreprises, mettre en place des dispositifs de consignes et de collecte... Les pistes sont multiples. Mais pour Matthieu Glachant, « toute la difficulté consiste à faire des politiques publiques sans effets pervers, ce qui est très compliqué sur ces sujets. Par exemple, subventionner le recyclage revient à décourager la sobriété et la prévention... » **C'est malheureusement le problème des cercles, ils peuvent être aussi vertueux que vicieux.**

Julie de la BROSSE, *Le Monde*, 4 janvier 2022

⁷ Qui envisage ces nouveaux modèles de production/distribution/consommation dans l'ensemble du processus et non pas uniquement pour une seule de ses parties.

DOCUMENT 1

SCHÉMA DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE



<https://fr.wikipedia.org>

DOCUMENT 2

DES EFFETS PERVERS MALGRÉ DE BONNES INTENTIONS

Benoît HEILBRUNN, *Les Grands dossiers de Sciences Humaines*, n°68, septembre-octobre-novembre 2022

Si les modes de consommation circulaire permettent de réduire l'impact individuel des consommateurs, ils peuvent cependant conduire à un impact environnemental global supérieur. C'est ce qu'on appelle « l'effet rebond ». Deux principaux facteurs sont souvent incriminés : la surconsommation et l'impact des technologies digitales.

La surconsommation

Le premier effet rebond est lié à la surconsommation. De nombreux consommateurs vendent leurs vêtements sur Vinted, ou les téléphones sur Backmarket, pour acheter plus rapidement le dernier modèle neuf. Cela annihile l'effet positif de la seconde main. De nombreux sites de vente de produits reconditionnés sont ainsi critiqués pour leur rôle dans le développement d'une « société de reconsommation de masse ». De même, de nombreux consommateurs utilisent le mode du « simple accès » - préférant l'usage à la propriété - comme un moyen de pouvoir changer plus souvent de vêtements, de voitures ou téléviseurs. Même si cela ne nécessite pas la production de nouveaux produits, les effets liés à leur transport ou à leur nettoyage sont fortement impactants, et ces comportements annihilent l'impact bénéfique des modes de consommation circulaire.

L'impact digital

La plupart des modes de consommation circulaire se développent grâce aux technologies numériques. Des plateformes digitales sont nécessaires pour mettre en relation des consommateurs voulant vendre, partager, acheter ou réparer leurs biens. De plus la technologie blockchain¹ est régulièrement utilisée pour permettre la traçabilité de produits reconditionnés. Ces technologies sont fortement consommatrices d'énergie, du fait de la masse des transferts de données nécessaires à leur fonctionnement et au refroidissement d'énormes data centers².

¹ Mode de stockage, de transmission de l'information via des ordinateurs connectés en réseau. Elle offre un haut niveau de sécurité.

² Centre de stockage des données.

DOCUMENT 3

ICI, ON NE VEND PAS, ON DONNE

Weronika ZARACHOWICZ, *Télérama* n° 3712, 03 mars 2021.

Lancé par Emmaüs¹, le site solidaire Trèmma propose une alternative aux marchands de fripes. En vendant des vêtements donnés par des particuliers. L'économie circulaire a de l'avenir !

Un jean Wrangler à 35 euros, un sweat Cyrillus à 5 euros ou un jogging Adidas à 9 euros... On pourrait se croire sur Vinted, s'il n'y avait cette mention, en haut de l'écran : « e-shop militant ». « On ne veut pas rivaliser avec les géants de seconde main, dit Maud Sarda, directrice de la plateforme en ligne Label Emmaüs², mais proposer une alternative. » Depuis fin janvier, celle-ci a pour nom Trèmma, site solidaire fraîchement lancé par le mouvement de l'abbé Pierre. Ouvert aux particuliers, il a été « pensé sur le modèle Vinted parce qu'il est efficace », mais avec une différence essentielle : sur Trèmma, on ne vend pas, on donne. Le principe est simple. Il suffit de poster une annonce pour proposer un vêtement, un livre ou un meuble dont on souhaite se séparer, puis de sélectionner un projet de solidarité à soutenir, parmi quatre structures rattachées à Emmaüs. Ensuite, un salarié en insertion se charge de mettre l'objet en vente sur Label Emmaüs. « La somme récoltée est versée au projet soutenu, explique Maud Sarda. Le vendeur ne touche rien, mais peut obtenir une réduction d'impôts. »

De quoi encourager le don en ligne de millions de Français qui vendent et achètent de l'occasion sur leurs applis. Et répondre aux mutations du secteur. Car les nouveaux venus type Vinted ont bouleversé l'organisation des acteurs historiques de la fripe, des opérateurs de tri et de l'économie sociale et solidaire. « La prise de conscience qu'il faut moins jeter et réemployer est une excellente nouvelle, pour nous qui défendons l'économie circulaire depuis soixante-dix ans, reconnaît Maud Sarda. Ces dix dernières années, on a vu arriver de nouveaux acheteurs. La seconde main est devenue tendance. Mais du coup, le secteur privé s'en est saisi aussi ». Résultat : on donne moins, notamment parmi les jeunes générations ultra-connectées, « qui n'ont pas nécessairement le réflexe Emmaüs ». [...]

Logiquement, on a vu diminuer la part de la « crème », autrement dit les textiles usagés de premier choix qui, remis dans le circuit de la seconde main en France, peuvent représenter jusqu'à 40 % du chiffre d'affaires des opérateurs du tri. « On doit collecter beaucoup plus pour maintenir le même niveau de recettes. »

¹ Association solidaire lancée par l'Abbé Pierre en 1954 pour venir en aide aux plus démunis.

² Fondé en 2016, Label Emmaüs est le premier site d'e-commerce dont le catalogue est alimenté par le mouvement Emmaüs et par ses partenaires de l'économie sociale et solidaire.

DOCUMENT 4



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

Liberté
Égalité
Fraternité

L'INDICE DE RÉPARABILITÉ

Une **NOTE SUR 10** en
cours de déploiement
depuis le



Un outil visible sur **5 CATÉGORIES**
de produits, en magasin
et sur Internet :

LAVE-LINGE À HUBLOT,
SMARTPHONE, ORDINATEUR
PORTABLE, TÉLÉVISEUR et
TONDEUSE À GAZON ÉLECTRIQUE

Une **MESURE DE LA
LOI ANTI-GASPILLAGE**
pour une

**ÉCONOMIE
CIRCULAIRE**

Il indique si un produit est **PLUS OU MOINS RÉPARABLE** :



logo rouge



logo orange



logo jaune



logo vert clair



logo vert foncé

Grâce à plusieurs critères, notamment :

La **DÉMONTABILITÉ**
du produit

La **DISPONIBILITÉ DES CONSEILS**
d'utilisation et d'entretien

La disponibilité et les prix
des **PIÈCES DÉTACHÉES**

L'objectif ?

**LUTTER CONTRE
L'OBSOLESCENCE**
(programmée ou non)

ÉVITER LE GASPILLAGE
des ressources



www.ecologie.gouv.fr

DOCUMENT 5

AVEC COMMOWN, LE NUMÉRIQUE RIME ENFIN AVEC ÉCOLOGIE

Justin Delépine, *Alternatives économiques*, 31 octobre 2022.

Un modèle économique pensé pour limiter l'empreinte environnementale de nos équipements électroniques. C'est ainsi que l'on pourrait résumer l'offre de Commown. [...] « Nous fournissons des appareils électroniques responsables contre un abonnement, qui comprend un ensemble de services répondant aux besoins des appareils ; changement des pièces, comme la batterie, maintenance logicielle ou encore aide au passage à des systèmes d'exploitation alternatifs », explique Elie Assémat, cofondateur. Schématiquement, au lieu d'acheter tous individuellement un téléphone, Commown propose d'en louer. C'est le principe de l'économie de la fonctionnalité, pensée en partie pour faire durer plus longtemps les produits. Le producteur ne vend pas son produit mais son usage et a ainsi un intérêt économique à ce que sa durée de vie soit la plus longue possible.

« L'idée de Commown est née avec la sortie du Fairphone 2. Le fabricant Fairphone proposait un smartphone bien plus réparable et modulable que ce qui existait sur le marché, mais s'inscrivait dans un modèle économique classique de vente où la seule possibilité d'évolution pour lui est de continuer à vendre des smartphones alors que le marché ouest-européen est déjà saturé en volume », détaille celui qui était physicien avant de se lancer dans ce projet dès 2016.

L'entreprise propose donc des abonnements mensuels à partir de 22 euros contre l'usage d'un Fairphone, comprenant, en plus de la mise à disposition du smartphone, la prise en charge des casses et des pannes, du changement de pièces, etc. Commown a notamment choisi le fabricant hollandais Fairphone car c'est l'un des rares producteurs à travailler sur sa chaîne d'approvisionnement en métaux et à proposer des appareils réparables, dans le but notamment de les faire durer plus longtemps. [...] Créée sous forme associative, Commown a pris le statut de société coopérative d'intérêt collectif (Scic) dès 2018. La gouvernance associe ainsi plusieurs collèges de sociétaires, les salariés et la direction, qui détiennent 50 %, mais aussi les clients, les fournisseurs comme PC Vert, les soutiens financiers, des particuliers qui ont changé une partie de leur épargne en parts sociales et d'autres coopératives comme Alternatives Économiques ou Enercoop¹. Avec un effectif de 20 personnes, la Scic vient de réaliser une levée de fonds de 500 000 euros pour financer sa croissance. [...] Un pas supplémentaire dans le développement de l'économie de la fonctionnalité dans le numérique.

¹ Coopérative dont le but est de proposer une alternative de modèle énergétique solidaire.